

**Procès verbal provisoire  
Conseil Consultatif Régional pour les Eaux Occidentales  
Septentrionales  
(CCREOS)**

**Groupe de travail 2  
Approches Occidentales et mer Celtique (CIEM VII sauf a, d & e)**

**Mardi 12 juin 2007**

**09h30 à 13h00  
Belfast**

**Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été adopté par consensus.

**Adoption du procès verbal de la dernière réunion**

Le procès verbal a été adopté par consensus.

**Excuses**

Les excuses de Jacques Pichon, André Gueguen et Víctor Badiola ont été reçues.

**Reconstitution du cabillaud**

**\* Rapport de la réunion du groupe de discussion en février**

Les conclusions de la réunion du groupe de discussion ont été résumées et le GT 2 a retenu deux actions:

- Ecrire au CIEM pour leur demander de réaliser une évaluation de l'impact de la fermeture de la mer Celtique sur les stocks de cabillaud ainsi que sur les autres stocks en mer Celtique. Il a été noté que cette action a été réalisée par le CCREOS et que nous attendons une réponse formelle.
- Accumuler les données sur l'état des flottes en mer Celtique pour mettre à jour les informations recueillies au départ pour mettre au point les fermetures de mer Celtique. Ces informations seront ensuite utilisées pour évaluer la situation actuelle et développer d'autres mesures de gestion. Les membres du GT 2 ont été encouragés à fournir des données pertinentes provenant de leurs flottes. Les données relatives aux activités des flottes sont estimées être primordiales pour mettre au point une position crédible et cohérente.

\* Possibilité de développer des propositions basées sur la zone pour la mer Celtique:

Le GT 2 a appris qu'il doit y avoir une conférence à Ispra du 3 au 7 septembre 2007 visant à étudier les zones fermées. Il a été convenu qu'un représentant du groupe de discussion sur le cabillaud du GT 2 devrait y participer.

Le GT 2 a reconnu l'urgence et l'importance de cette question attendu que la Commission a exprimé clairement son intention d'élargir le régime des jours en mer dans l'ensemble de son non document sur la reconstitution du cabillaud.

Il a été estimé que le document de la Commission n'a pas tenu compte de l'impact de la fermeture en mer Celtique. En dépit de feed-back anecdotique positif de la part des pêcheurs, la Commission semble s'être décidée sans véritable évaluation scientifique de la fermeture et il a été estimé que cette approche aurait de sérieuses implications pour le buy-in de l'industrie et la crédibilité de la procédure.

Le GT 2 a estimé qu'en l'absence d'évaluation approfondie de la fermeture, les commentaires concernant le déplacement et les avantages généraux ou autres étaient largement subjectifs et que la fermeture de la mer Celtique conservera sa forme actuelle jusqu'à ce que cette évaluation ait lieu.

Suite à de plus amples discussions, il a été convenu que le GT 2 adopte le document primordial du CCREOS sur la reconstitution du cabillaud que Barrie Deas a préparé. Toutes les observations ultérieures sur le document sont à envoyer au secrétariat du CCREOS avant le lundi 18 juin 2007. Le document modifié sera ensuite passé par le Comité Exécutif pour l'approbation par des moyens électroniques.

Il a également été convenu que le groupe de discussion sur le cabillaud en mer Celtique doit se réunir le plus tôt possible afin de développer une position basée sur des preuves crédibles dès que possible. Jacques Pichon présidera la réunion et le secrétariat du CCREOS organisera le lieu et la date.

**Mise à jour sur le groupe de discussion relatif aux pêcheries aux filets maillants en eau profonde**

Le GT2 a appris que la première réunion de ce groupe de discussion aura lieu à Paris le 27 juin 2007. Il a été indiqué qu'un maximum de 10 participants de l'industrie participeront, deux de chaque état membre plus un représentant d'une ONG environnementale et que Jacques Pichon présidera la réunion. Les documents et les points à l'ordre du jour ont été réclamés aux membres du GT2.

Le nombre de représentants a posé problème aux représentants espagnols qui ont demandé que l'Espagne ait droit à trois représentants en raison de son intérêt pour cette pêche. Ils ont également observé que le président est français et que cela donne 3 sièges à la France, cependant ce point a été clarifié et il a été indiqué que le président est indépendant et ne constitue pas un siège supplémentaire. Les intérêts espagnols ont suggéré que deux représentants espagnols pourraient être financés par le CCREOS et que les autres devraient s'autofinancer.

Il a été décidé que le secrétariat étudie ce point et indique la marche à suivre à la délégation espagnole.

### **Projet IMAGE**

Le secrétariat a informé le GT2 qu'une demande a été soumise pour que des représentants de l'industrie de la pêche participent aux réunions du projet. Il a été noté que le projet continuera avec ou sans participation de membres du GT2.

Il a été convenu que les informations telles que les procès verbaux et les documents seront demandés et distribués. Il a également été convenu que les membres réfléchissent à la demande et contactent le secrétariat du CCREOS s'ils souhaitent participer aux futures réunions du projet IMAGE.

### **Présentation de la mise à jour CIEM sur la réunion du groupe de travail relatif à l'évaluation des stocks de merlu, lotte et cardine,**

Manuela Azevedo du CIEM a donné une présentation détaillée du groupe de travail CIEM sur le merlu, la lotte et la cardine. Il a été noté que la présentation n'avait pas été soumise au processus d'évaluation des pairs du CIEM et qu'en tant que telle elle demeurerait provisoire, cependant Manuela ne prévoyait pas de changements importants.

La présentation est jointe aux présentes à titre d'information.

Le GT2 a reconnu la qualité et le détail de la présentation. Suite à une longue discussion sur la présentation, il a été convenu que l'évaluation de ces stocks présente certaines zones de faiblesse et d'incertitude. Il a été convenu que ces dernières doivent être traitées.

En outre, il a été suggéré de considérer la possibilité d'installer un groupe d'approche sur des merlu, considérant que ce sera probablement la première espèce à parvenir à rencontrer les buts de PME (production maximale équilibrée)

Les questionnaires des pêcheurs, les partenariats Pêcheries/Science et autres initiatives de collaboration ont été suggérées comme des marches à suivre. Il a été convenu que le CCREOS collabore avec le CIEM sur le meilleur moyen d'améliorer les initiatives de collaboration qui amélioreront les évaluations.

Ceci constituera un point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du groupe de travail.

## **QUESTIONS HORIZONTALES**

### **Marge de tolérance de 8% pour les livres de bord et les déclarations de débarquement**

Un courrier provisoire de Barrie Deas a été résumé et est joint aux présentes à titre d'information. Le GT2 a convenu qu'il s'agit d'une question essentielle pour toutes les flottes. Le courrier provisoire a été approuvé en principe, sous réserve de quelques modifications mineures concernant les amendements relatifs au paragraphe 3 du courrier provisoire et d'autres commentaires devaient être soumis au secrétariat du CCREOS avant le 18 juin 2007. La lettre modifiée serait alors passée par le Comité Exécutif pour la consultation et l'approbation.

Il a également été convenu que la nouvelle agence de contrôle soit impliquée.

Le GT2 a recommandé que la lettre soit approuvée par procédure écrite.

### **Conclusion de l'atelier économique et possibilité de financement pour la collecte de données économiques**

Barrie Deas a résumé son article sur le contrat cadre GLT avec la Commission comme une idée résultant de l'atelier économique (ci-joint à titre d'information). Le GT2 a exprimé son accord de principe avec l'article et il a été noté que cette question ferait l'objet d'une discussion plus approfondie lors de la prochaine réunion inter CCR en juin 2007. Le secrétariat présentera un rapport suite à cette réunion en vue de rédiger une proposition sur la manière de traiter cette question.

**Mise à jour sur le projet de gestion à long terme – Rapport de la réunion tenue à Londres le 30 mai 2007**

Le secrétariat a résumé les conclusions de la réunion.

Il a été noté que les organismes scientifiques du Royaume-Uni, de France, d'Irlande, d'Espagne et de Belgique continuent le travail sur la définition des pêcheries. Un rapport provisoire sera disponible avant septembre 2007 afin que le GT2 le commente et l'analyse.

Il a été noté que les procès verbaux et les présentations de la réunion peuvent être consultés sur le site Web du CCREOS.

Une autre mise à jour sera faite lors de la prochaine réunion.

**Questions diverses**

Aucun autre point n'a été abordé.

**Paul Trebilcock (Rapporteur), Juin 2007**